

# LIBRE ARBITRE

Mise en Scène: ISMAEL DIALLO & JEAN-BENOIT DIALLO  
Écriture: JEAN-BENOIT DIALLO

JEAN-BENOIT  
DIALLO

## COMMUNIQUÉ

### Annulation du Spectacle **Jean-Benoit DIALLO** programmé le Mercredi 17 Juin 2026 à LA ROTONDE - THAON LES VOSGES

Chers spectateurs,

Nous sommes au regret de vous informer de l'annulation de la date du spectacle de **Jean-Benoit Diallo** « Libre arbitre » du 17 juin 2026 à Thaon les Vosges pour des raisons indépendantes de notre volonté et de celle de l'artiste.

Nous vous encourageons à vous rapprocher de votre point de vente avant le **17 septembre 2026** pour demander un remboursement.

Nous sommes sincèrement désolés pour la gêne occasionnée et remercions notre public pour sa compréhension et son soutien.

Nous espérons pouvoir vous retrouver très prochainement pour un prochain événement.

Cordialement,

#### **Modalités de Remboursement**

Nous vous invitons à contacter votre revendeur de billetterie pour initier la demande de remboursement de vos billets. Voici les étapes à suivre :

- Contactez votre Revendeur** : Veuillez vous adresser directement au point de vente où vous avez acheté vos billets, qu'il s'agisse d'un site de billetterie en ligne, d'une billetterie physique ou d'une plateforme de vente.
- Formulez votre Demande** : Lorsque vous contactez votre revendeur, incluez les informations suivantes dans votre demande :
  - Vos nom et prénom
  - Le numéro de votre commande ou vos références de billets
  - La date et le lieu du concert (15 octobre à Royan ou 17 octobre à La Rochelle)
  - Votre demande de remboursement
- Respectez les Délais** : Assurez-vous de soumettre votre demande dans les délais imposés par le revendeur afin de garantir le traitement de votre remboursement.